



Séance du Conseil municipal du 17 juin 2019

PROJET DE DELIBERATION

VILLE DE VERSOIX

**« APPROBATION DES COMPTES 2018 DE LA FONDATION POUR L'INSTALLATION
A VERSOIX D'ENTREPRISES, D'ARTISANAT ET DE COMMERCES (FIVEAC) »**

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Vu le rapport de contrôle des comptes 2018, daté du 6 mai 2019, établi par la Société Fiduciaire BfB, sise rue de la Corratierie 26, 1211 Genève 11;

Vu le préavis de la Commission des Finances, dans sa séance du 13 juin 2019;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal,

ACCEPTE / REFUSE

1. Les comptes 2018 de la Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC), tels que relevés dans le rapport, daté du 6 mai 2019, établi par la Société Fiduciaire BfB, sise rue de la Corratierie 26, 1211 Genève 11.
2. De donner décharge au Conseil de la Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC), de la gestion de ses comptes 2018, avec remerciements pour le dévouement qu'il apporte à ses fonctions.